

Ales'Y à la demande Hautes Cévennes



Le service de transport à la demande des Hautes Cévennes permet aux habitants des communes d'**Aujac, Bonnevaux, Chamborigaud, Concoules, Génolhac, Le Chambon et Sénéchas** de circuler à la demande au sein de ces 7 communes du lundi au dimanche de 7h à 20h.

Comment ça marche ?



Je m'inscris au service en mairie pour obtenir ma carte de transport.



Je réserve mon trajet auprès de **Taxi Boyer** au **06 72 58 68 71** au plus tard la veille à 18h00.

Conditions d'utilisation du service

- Le service est réservé aux résidents des communes de Aujac, Bonnevaux, Chamborigaud, Concoules, Génolhac, Le Chambon et Sénéchas. Un justificatif de domicile vous sera demandé lors de votre inscription en mairie.
- Le transport est réalisé uniquement au sein des 7 communes citées ci-dessus.
- Le service assure une desserte porte à porte du lundi au dimanche de 7h00 à 20h00, sous réserve des capacités disponibles.
- Le transport sera assuré uniquement sur réservation au plus tard la veille avant 18h00.
- ATTENTION : les motifs suivants ne sont pas éligibles au transport à la demande :
 - > Urgences médicales,
 - > Transports médicalisés,
 - > Trajets scolaires (se référer à la carte scolaire).
- Les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement être accompagnés. Les enfants âgés de 12 à 18 ans devront être munis d'une autorisation parentale.
- Merci de vous rendre au point de départ convenu avec le taxi au moins 15 min en avance. Toute attente du taxi vous sera facturée.
- En cas d'annulation, merci de téléphoner et prévenir le taxi au moins 2h avant l'heure de départ prévue.